

# In Cos amilles

# N°2

Semestriel, juin 2023

# **Edito**

Nous avons le plaisir de vous remettre le deuxième numéro de « EKLA Infos Familles ».

Vous y trouverez des informations sur la vie des différents dispositifs, sur l'évolution des projets déjà évoqués et sur la vie associative.

# Les projets

La concertation avec nos partenaires financiers, le Conseil Départemental et l'ARS, nous permet d'engager la phase de réalisation du projet campus sur la zone des Grands Prés à Changé. De plus, nous prévoyons un nouveau foyer d'hébergement au centre-ville de Changé, ainsi que l'extension du foyer de vie Oasis à Quelaines Saint Gault.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche spécifique, en mettant en œuvre des projets immobiliers structurants qui garantissent des conditions d'accompagnement de qualité pour les personnes accueillies.

# La participation des familles

La participation et l'expression des familles demeurent des moments forts de l'association. C'est pourquoi nous continuerons à organiser des réunions à thèmes, comme nous l'avons fait lors de l'expérience du mois d'avril dernier.

Les familles ont, par ailleurs la possibilité d'adhérer à l'association EKLA. Un nombre important d'adhérents constitue un symbole fort auprès de nos différents partenaires.



\*DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif

## La mutualisation des moyens

Le DAME\* poursuit sa réflexion sur l'implantation de ses services avec une mutualisation des moyens lorsque c'est possible. (Sur la commune de Mayenne.)

# La journée EKLA

Toujours soucieuse de la qualité des services fournis aux personnes accueillies, l'association organisera un séminaire pour l'ensemble de ses salariés et administrateurs le 14 septembre prochain. L'objectif principal de ce séminaire est :

- Favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les professionnels de l'association et promouvoir leur reconnaissance ;
- Rassembler tous les individus, en valorisant leurs sensibilités et leurs parcours ;
- Construire la culture de l'association EKLA.





# Habitat: Evolution Générationnelle, Accueil en EHPAD

Les informations communiquées dans notre premier bulletin ont suscité des inquiétudes au sein de certaines familles. La parution d'un article dans la presse (OF du 04/03/2023) concernant l'EHPAD d'Ambrières et la création de places pour des personnes vieillissantes (UPHV) a simultanément confirmé ces inquiétudes.

Ces préoccupations sont légitimes, étant donné que l'information fournie était incomplète.

#### Pourquoi ces sujets aujourd'hui? Les personnes ne peuvent restés au sein des foyers :

- Nos établissements ne sont pas conçus pour accueillir des personnes dont l'état de santé se détériore en raison de la perte de leurs capacités fonctionnelles, de l'apparition de maladies dégénératives, ou plus généralement du processus de vieillissement, etc.
- Dans le domaine du handicap, il est précisé que l'âge de 50 ans est retenu pour parler de vieillissement. Cependant, il s'agit d'une possibilité et non d'une généralité.
- Lorsque le vieillissement survient et nécessite des soins médicaux quotidiens, il est indispensable que ceux-ci soient prodigués par des professionnels compétents tels que les aides-soignants, les infirmiers, les médecins, etc.

### Démarche de l'association :

L'association est à la recherche d'établissements disposant d'une unité spécifique pour accueillir des personnes en situation de handicap, avec une équipe composée de professionnels formés. L'objectif principal est de préserver le bien-être des personnes et de garantir une transition en douceur.

Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'anticiper afin d'éviter une situation d'urgence difficile pour toutes les parties concernées. Il est également primordial de laisser à la personne et à sa famille le libre choix de partir ou non. En aucun cas, la décision ne sera prise par l'association.

#### Comment organiser une transition fluide?

# Et par l'anticipation :

- Approche avec la personne sur le sujet :
- En lui faisant part des besoins qui seront nécessaires demain, dans un avenir plus ou moins proche;
- En lui proposant divers établissements afin de lui laisser un choix;
- En le laissant, bien sûr, s'exprimer sur le sujet et avec le temps de réflexion nécessaire. Cette approche peut être faite par la famille, de concert avec les professionnels, ou par les professionnels eux-mêmes.
- Lorsque la personne est bien informée et d'accord, une visite d'établissements est à envisager.

## Et par l'intégration :

Lorsque les étapes ci-dessus sont concrétisées, l'association, par le biais des professionnels, entre en contact avec l'établissement afin d'assurer une transition la plus sereine possible. Les professionnels maintiennent le lien aussi longtemps que nécessaire.



## Réunions d'information :

Vous avez été conviés à une réunion d'information à destination des familles, organisée par l'association le 13 avril dernier. Le sujet abordé était "Le patrimoine de l'adulte en situation de handicap", animé par M. HILD, conseiller en gestion et partenaire de l'UNAPEI. Cette réunion s'est déroulée en visioconférence dans l'amphithéâtre de la Maison de l'Autonomie.

Les familles présentes ont trouvé la réunion très intéressante, et elle a permis de clarifier certains points, notamment en ce qui concerne le choix des placements, l'intérêt ou non d'investir dans l'immobilier, ainsi que les implications de ces choix sur l'aide sociale au moment du décès.

Suite au succès et aux avantages que les familles ont pu en retirer, l'association prévoit d'organiser une réunion similaire chaque printemps. Le prochain thème abordé devrait être : "La protection des personnes en situation de handicap : choix juridique de la protection."



# Valorisation du potentiel de chacun

Le Foyer Beausoleil et le CAAJ ont invité les familles des personnes accueillies à une journée festive. Au programme : défilé Fashion Week, repas convivial et échanges entre toutes les personnes présentes : personnes accueillies, familles et professionnels.

Cette journée a été couronnée de succès et a permis à chacun de se retrouver après ces années marquées par la Covid-19. Ces rencontres revêtent une importance particulière, car elles favorisent l'établissement de liens. Les familles se rencontrent et échangent entre elles.

Le défilé a été chaleureusement applaudi et a mis en valeur les personnes accueillies ainsi que leur capacité à assumer un tel programme. Il a également permis de présenter les costumes réalisés tout au long de l'année et de mettre en avant les réalisations de décoration réalisées par le CAAJ et le foyer de vie.



Joële BOURDIN 3ème Vice-présidente Dispositif Habitat

# Projet de l'évolution de l'offre

Nous souhaitons proposer une solution d'accompagnement avec un accueil tourné vers l'inclusion.

# Foyers d'Hébergement

La fusion des deux Foyers d'Hébergement de l'ancienne association GEMS 53, à savoir le Foyer Ionesco de la Chapelle-Anthenaise et celui de Lancheneil à Nuillé sur Vicoin, vise à moderniser les conditions d'accueil et à créer un foyer inclusif, ouvert sur la ville et proche du nouvel ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Les foyers et ESAT actuels sont isolés, parfois vétustes, et ne proposent pas de solutions d'accompagnement correspondant aux souhaits et aux besoins des personnes accueillies, notamment celui d'avoir une place dans la société, d'avoir accès aux commerces, aux loisirs, aux transports et aux services de santé.

Nous aspirons à proposer un accueil orienté vers l'inclusion et répondant davantage à leurs besoins. En complément, la création d'une Unité d'Accompagnement à l'Autonomie viendra enrichir les solutions offertes par le service d'hébergement. Nous espérons que ce projet se fera en même temps que le projet de réimplantation de l'ESAT sur la Zone Industrielle des Grands Prés prévu pour juin 2025, étant donné que c'est le lieu de travail des résidents du foyer.



# Foyer de Vie

Une extension du foyer de vie Oasis à Quelaines sera construite pour accueillir 16 résidents en provenance de lonesco. Cette action fait partie du projet de fusion des foyers de vie Oasis et lonesco. La capacité d'accompagnement totale sera de 37 places, dont 2 places d'accueil temporaire.

Le projet immobilier sera érigé sur une réserve foncière de 3000m2 appartenant à l'association EKLA, située derrière le foyer Oasis existant. Ce programme de 900m2 en plain-pied comprendra des logements de type studios ainsi qu'un accueil de jour.



# Le projet de Campus

Nous avons récemment fait l'acquisition d'un terrain de 18 000m2 situé dans la Zone Industrielle des Grands Prés à Changé, à proximité du pôle ressources.

Ce terrain sera utilisé pour la création d'un Campus, une plateforme de services coordonnés visant à favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

#### Fusion des ESATs Lancheneil et Ionesco

Les ESAT de Lancheneil et lonesco vont fusionner pour créer un ESAT orienté vers l'extérieur, avec un projet économique axé sur des activités telles que la restauration, la blanchisserie et l'entretien de véhicules et la sous-traitance éléctronique. Cette orientation vise à favoriser l'accueil de la clientèle sur le campus.

Les principales composantes de cette fusion sont les suivantes :

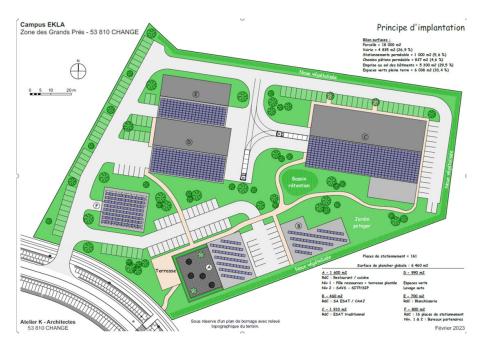
Création d'un ESAT de transition départemental qui accompagnera l'embauche en milieu ordinaire.

Mutualisation de la Section Annexe de l'ESAT de Lancheneil avec le CAAJ lonesco.

Implantation d'une antenne SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale).

Implantation du SITP (Service d'Intervention Très Précoce) pour les enfants atteints de troubles autistique.

Implantation du Pôle Ressources.



### Libération du site de Ionesco

Tous les projets présentés, notamment en ce qui concerne l'hébergement, supposent le départ des services du site de lonesco. L'association est liée à ce site pour les foyers d'hébergement et foyers de vie par le bailleur "Méduane Habitat".

La livraison de ce programme est prévue au premier semestre 2025.

Le département a confirmé par courrier qu'il reprendrait la suite du bail des foyers de lonesco, ce qui rendra l'ensemble du projet réalisable.



Claude DECARIS
2ème Vice-président
Dispositif Accompagnement Vie sociale
et Professionnelle

# L'UNAPEI

L'UNAPEI\* l'union des parents et amis des personnes en situation de handicap, à laquelle nous adhérons, a été créée en 1960 dans le but de mieux faire connaître et prendre en compte les besoins des personnes atteintes d'un handicap mental, d'autisme, de polyhandicap et de handicap psychique.

En quelques mots, quelle est la place tenue par l'Unapei dans l'impulsion des évolutions de notre secteur ?

# - Elle participe à la rédaction des grands textes et lois :

L'UNAPEI a joué un rôle majeur dans l'élaboration de lois importantes, notamment la loi de 2002 portant sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

# - Elle négocie en continu avec les pouvoirs publics pour :

- Promouvoir le principe du droit à compensation du handicap et l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société envers les plus démunis ;
- Lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en situation de handicap ;
- Garantir la qualité de l'accompagnement et le respect des personnes accompagnées ;
- Faciliter le "vivre avec et parmi les autres" en favorisant le respect des différences et le libre arbitre.



Le congrès annuel de l'Unapei a eu lieu cette année tout près de chez nous, à Nantes les 24, 25 et 26 mai.

# - Elle se bat pour :

- Assurer l'accessibilité de l'information et de l'environnement pour les personnes handicapées intellectuelles, en proposant un accueil adapté dans les lieux publics, des signalétiques adaptées, des points d'information accessibles, etc.
- Faciliter l'expression des opinions des personnes handicapées intellectuelles sur les sujets qui les concernent, en leur offrant les moyens de s'exprimer comme n'importe quel individu.
- Promouvoir l'accès à l'éducation en veillant à ce que les personnes handicapées intellectuelles bénéficient d'un enseignement adapté à leurs capacités et à leurs besoins. Cela se manifeste notamment par la campagne annuelle " #jaipasecole " menée à chaque rentrée scolaire.

#### Et aujourd'hui, quel est le combat de l'UNAPEI?

En 2023, lors de son congrès annuel, l'UNAPEI a choisi comme thème "Une société solidaire et inclusive, autrement". Les débats ont mis en évidence que nous sommes encore loin de réaliser une véritable inclusion. Les associations se retrouvent souvent seules face à ce défi, et un soutien politique est indispensable. Notre président, Luc Gateau, a adopté une position offensive sur cette question lors de son échange avec Geneviève Darrieus-secq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées.

Luc Gateau a également souligné les manquements de la France, tels qu'identifiés par le Conseil de l'Europe :

- Le manque d'accompagnement et la pénurie de services de soutien ;
- Les injustices socio-économiques ;
- Les difficultés d'accès au logement et aux soins de santé ;
- L'accès de plus en plus difficile à l'éducation.

Les interventions et les échanges qui ont eu lieu lors des tables rondes seront rendus disponibles sur notre site internet, ainsi que sur le site : https://www.unapei.org/article/congres-unapei-2023-accedez-aux-replays/

Vous pouvez également consulter passidoucefrance.org et les réseaux sociaux pour en savoir plus sur les quatre points mentionnés ci-dessus.





Monique DOUDARD

1ère Vice-présidente

Dispositif Accompagnement Médico Educatif

Comité de rédaction : Mme Monique DOUDARD, M. Claude DECARIS, Mme Joële BOURDIN, M. Antoine RIVIERE, M. Eric JOURNAULT, M. Victor MARIN.

Rédacteur en chef : M. René JALLU

